

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 13 (1891)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME XIII

N° 3

MARS 1891

SECTION FRANÇAISE POUR MIEL EN RAYON

Quelques correspondants nous demandent quelles dimensions doit avoir une section de miel en rayon pour se rapprocher autant que possible du poids de 500 grammes et en même temps s'adapter aux principaux cadres en usage.

Voici les mesures extérieures: hauteur 130 mm.; largeur 105; épaisseur, c'est-à-dire largeur des lames de bois là où elles ne sont pas entaillées pour les passages, 50 mm.

Achevée par les abeilles, cette section pèse théoriquement 520 grammes environ, bois compris (bois 30 gm. environ); mais en réalité elle ne dépassera pas en moyenne les 500 gm.; le poids variera de 480 à 520, à cause des irrégularités dans les cellules des bords et des passages que les abeilles se ménagent souvent vers les angles.

Elle s'adapte également bien au cadre Layens et au cadre Dadant modifié d'après Langstroth et Dadant (le Dadant-Blatt).

Quatre de ces sections remplissent exactement un cadre de hausse de la Dadant modifiée, qui mesure en dehors 435×160 mm. Il suffit de donner aux cadres à sections 50 mm. de largeur de bois (sauf à l'endroit des passages) au lieu de 25; puis de faire les deux traverses de $2\frac{1}{2}$ mm. plus épaisses, la supérieure devenant de 20 mm. au lieu de $17\frac{1}{2}$ et l'inférieure de 10 au lieu de $7\frac{1}{2}$. Les dimensions extérieures du cadre restent les mêmes.

Neuf sections remplissent exactement un cadre Layens, qui mesure extérieurement 330×410 mm. Il suffit, comme pour le Dadant modifié, de doubler la largeur des bois du cadre; puis de réduire de $2\frac{1}{2}$ mm. l'épaisseur des montants, qui auront $7\frac{1}{2}$ mm. au lieu de 10, et de ne donner aux deux traverses que 10 mm. au lieu de 20. Les dimensions extérieures du cadre ne seront pas changées.

On trouvera des renseignements sur l'agencement des sections, les passages à ménager, les séparateurs, etc., dans la *Conduite*, 4^{me} ou 5^{me} éd., p. 76 et 132 à 134, ou 6^{me} éd., p. 106 et 210 à 213.

Les fournisseurs français trouveront avantage à fabriquer eux-mêmes ces sections en grand, puisque non-seulement elles s'adaptent

également bien à deux cadres qui deviennent de plus en plus en usage, mais peuvent, aussi bien que les sections dites américaines, être employées sur toute espèce de ruche lorsqu'on les place dans des caissiers ou châssis de dimensions appropriées.

Elles ont en outre l'avantage de se rapprocher beaucoup plus du demi-kilogramme que les sections américaines, qui ne pèsent guère en moyenne plus de 430 grammes et dont les lames de bois qui les composent sont importées d'Angleterre ou d'Amérique.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Ce numéro contient un supplément au catalogue de la Bibliothèque, que MM. les sociétaires pourront détacher et joindre au catalogue déjà en leur possession.

A la réunion de la Section de Nyon du 8 mars, il a été fait un petit recensement des ruches au point de vue de l'hivernage. Les membres présents possédaient entre eux, l'automne dernier, 360 ruches mobiles, sur lesquelles 3 ont péri cet hiver. Sur 20 ruchettes, 11 ont succombé. Les faibles colonies ou ruchettes, hivernées en plein air, ont beaucoup de peine à résister si l'hiver est tant soit peu rigoureux. Celles que l'on tient à conserver à cause de leurs reines devraient être logées plusieurs ensemble dans la même caisse divisée en compartiments, ou bien rentrées dans un local clos. L'une des 20 ruchettes mentionnées ci-dessus, qui avait été transportée dans une cave, a traversé l'hiver dans de bonnes conditions.

La Section de La Côte vient de se reconstituer et comprendra les territoires d'Aubonne et Rolle, qui comptent plusieurs des meilleurs apiculteurs de la Suisse Romande. Comité: MM. Bretagne, président; A. de Siebenthal, vice-président; Jules Gros, secrétaire-caissier. Un article du règlement adopté disant que « nul ne pourra faire partie de la Section s'il n'est membre de la Société Romande », répond à la motion présentée à la dernière assemblée de Lausanne.

Nous avons reçu d'un sociétaire la requête suivante:

Depuis longtemps il me trotte par la tête l'idée qu'il serait agréable que nous possédions un chant apicole admis par toutes les Sections de la Société Romande, se chantant sur un air patriotique; peut-être *Rufst du mein Vaterland* ou tel autre bien connu et un peu ronflant. Veuillez dans le prochain numéro de la *Revue* inviter les poètes apiculteurs à prêter leurs talents pour cette œuvre. Si vous pensez qu'une prime pour le meilleur produit serait un stimulant, j'offre *L'Abeille et la Ruche* par Langstroth, révisé par Ch. Dadant; il va sans dire que je ne dois pas être nommé.

LES NOUVEAUX CADRES

Cher Monsieur Bertrand,

En lisant, cher maître, le supplément du dernier numéro de la *Revue*, et tout particulièrement ce qui a trait à la question déjà bien longue du cadre national au point de vue propre de l'apiculture, vous devez trouver vous-même que la discussion sur ce sujet pourrait être épuisée, car au lieu d'être profitable à l'avancement et à l'instruction de ses adeptes, cette polémique va à l'encontre du but que nous poursuivons tous : la vulgarisation et l'emploi de systèmes de ruches mobiles connus, expérimentés et se recommandant par les succès de longues années, étant par ce fait revêtus en quelque sorte de la sanction d'un nombre immense de praticiens et de maîtres en apiculture.

Avec votre bienveillance accoutumée, vous avez laissé discuter dans la *Revue* le pour et le contre, le fort et le faible de nouveaux cadres, que quelques zélés partisans présentent en cherchant à les faire prévaloir sur ceux existant.

Ne craignez-vous pas, en permettant à cette discussion de se prolonger, de répandre l'incertitude, l'indécision parmi ceux de vos lecteurs qui, nouveaux en apiculture, ont besoin d'être éclairés par des faits précis et des données positives dans le choix de la ruche ?

Que de vieux praticiens discutent entre eux cette question de la dimension du cadre, rien de mieux ; ceux-ci, forts de leur expérience ou du désir de perfectionner leur outillage si celui qu'ils pratiquent leur paraît défectueux, n'hésiteront pas.

En sera-t-il de même pour le débutant ou le novice ? Non, ces derniers craignant de se tromper en adoptant telle ou telle ruche conseillée par les uns, critiquée par d'autres, se diront : on n'est pas d'accord sur ce point si essentiel, attendons la fin, nous choisirons ensuite. De cette hésitation au découragement il n'y a pas loin, et finalement ils renonceront peut-être à faire de l'apiculture : le moment est-il bien choisi pour déconcerter beaucoup de bonnes volontés par des discussions de dimensions de cadres ou de ruches, et ce, quand dans certaines régions les abeilles elles-mêmes n'existent plus que dans le souvenir des vieillards.

De tous les avantages mis en avant pour faire adopter le nouveau type de cadre dit national ou français, j'avoue que je n'en aperçois réellement aucun de saillant pouvant lutter victorieusement contre ce qui existe déjà du mobilisme, ni dans la dimension du cadre que je trouve trop haut, ni pour l'échange ou la vente de rayons finis entre apiculteurs.

Un apiculteur ne vend pas de ses rayons, il n'en a jamais trop (j'en ai 400 qui attendent dans ma réserve, mais pas un pour la vente). Quant au système métrique appliqué au cadre, cela ne peut être qu'une théorie : que les abeilles soient logées sur un cadre à base métrique ou non, la chose leur importe peu.

N'y aurait-il pas dans cette campagne plus de chauvinisme que de bonnes raisons, pour faire oublier que nous sommes dans notre pays les derniers arrivés en apiculture ? Il n'en est pas moins vrai, je le reconnais bien volontiers, que de la part des promoteurs d'un cadre national il y a d'excellentes intentions dans ce désir d'arriver à l'unification des divers systèmes appliqués de nos jours. Mais admettons pour un moment cette unité de cadres dans un

grand pays comme le nôtre ayant des flores si diverses, un climat qui embrasse des zones froides, tempérées et d'autres presque tropicales : que deviendra cette unité de cadres dans des conditions si diamétralement opposées les unes aux autres ? En peu de temps, lorsque l'expérience et la pratique auront fait leurs preuves, cette unité aura vécu ; chacun, avec cette faculté d'initiative qui lui est propre et qui fait la force de toute industrie, modifiera selon ses vues aussi bien sa ruche que son cadre.

Dans la discussion du calibre du cadre telle qu'elle se présente, on fait à mon sens à celui-ci une part par trop exclusive. On l'a dit et répété : toutes les ruches à cadres mobiles bien dirigées sont bonnes pour arriver à produire beaucoup de miel ; quel intérêt peut-il y avoir à rejeter cet axiome ?

La culture de l'abeille doit être envisagée à un double point de vue : pour la très grande majorité des apiculteurs, le principal objectif c'est sans conteste celui de partager avec l'industriel insecte le produit de son labeur. Pour ceux-ci c'est là tout ce qu'ils lui demandent : ils oublient, ou plutôt ne se rendent pas compte que la production du miel doit être considérée comme un appoint accessoire, et que le rôle que joue l'abeille dans l'ordre de la création a une portée autrement grande et élevée que celle de nous fournir le doux nectar. N'est-elle pas l'agent le plus actif pour aider à la fécondation des fleurs qu'elle visite et contribuer pour une très large part à leur fructification ?

Partant de ce principe, recommandons tout d'abord pour l'élevage des abeilles aussi répandu que possible la ruche mobile, et laissons aux chercheurs de la perfection (ils sont nombreux, même et surtout parmi les débutants) le plaisir des transformations.

C'est une manie assez répandue à notre époque que celle du changement de ce qui fonctionne bien, par la seule raison qu'une idée nouvelle doit être meilleure que sa devancière.

En voilà bien long, cher maître, sur ce sujet qui pourrait tenir en deux lignes :

La ruche à cadres mobiles sans distinction de calibre est bonne, ayons-en beaucoup dans chaque contrée ; le but principal sera atteint, c'est-à-dire beaucoup d'ouvrières pour la fécondation des fleurs.

Agréez, cher maître, etc.

Montbéliard, 25 mars 1891.

BERNARD-THIERRY,
président de la Société d'Apiculture
du Pays de Montbéliard.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous partageons entièrement la manière de voir de notre honorable correspondant et souhaitons autant que lui que la question relative aux cadres prenne fin. La *Revue*, qui tient particulièrement à ne pas encourir le reproche d'exclusivisme, n'avait pas cru devoir refuser l'hospitalité à une proposition d'étudier l'adoption d'un cadre national et s'était bornée à la discuter. Mais la propagande en faveur de nouveaux modèles proposés pour toute la France ayant été entreprise avec autant d'ardeur que de précipitation, avant que le congrès annoncé se soit réuni, nous avons dû de notre côté mettre les apiculteurs français sérieusement en garde contre les dangers

d'innovations mal étudiées et inutiles, bien qu'assez habilement présentées. On les a en effet accompagnées, pour les faire mieux accepter, de données, calculs et raisonnements — puisés du reste dans la collection de la *Revue* — qui pourraient, par leur tournure scientifique, induire en erreur des novices, bien qu'ils ne justifient en rien, aux yeux des vrais apiculteurs, les changements que l'on prétend apporter à l'outillage en usage. Nous faisons surtout allusion à la campagne menée par M. Voirnot, non-seulement dans la *Revue*, mais dans deux livres parus successivement, *L'Apiculture Eclectique* et le *Répertoire de l'Apiculteur*, et jusque dans les bulletins des jeunes Sociétés. Il n'a pas craint d'envoyer simultanément à dix journaux à notre connaissance un article sur le Nid à Couvain, tendant à démontrer la supériorité de son cadre carré et de sa ruche cubique. Or, dans les nouvelles Sociétés, si l'on excepte les fondateurs, la presque totalité des membres ne connaissent encore rien aux questions de cadres et l'article dont il s'agit ne peut que jeter de la confusion dans leur esprit en laissant planer un doute sur la valeur des bons modèles employés par les hommes dévoués qui ont entrepris de leur enseigner l'apiculture.

Maintenant nos lecteurs sont édifiés et nous ne pensons pas qu'il s'en trouve beaucoup de disposés à suivre les novateurs, qui, aujourd'hui que les vrais apiculteurs sont satisfaits de leur outillage, se recrutent, comme le dit fort justement M. Bernard, parmi les débutants surtout, ou, répéterons-nous, parmi des écrivains plus théoriciens qu'apiculteurs.

L'UNITÉ DU NID A COUVAIN

L'apiculteur qui a un peu de pratique reconnaît bientôt la grande importance d'un développement rapide des colonies au printemps, développement qui seul peut assurer le succès et procurer la rémunération souhaitée. Pour l'obtenir, il suivra les prescriptions généralement indiquées comme contribuant à accélérer la ponte de la reine et à augmenter la quantité du couvain. Les deux principaux procédés employés sont le nourrissage stimulant et l'intercalation de rayons dans le nid à couvain. Tous deux, quoique pour des raisons tout à fait différentes, tendent au même résultat. Le premier, *en imitant la nature*, engage les abeilles par de bons traitements, par une table toujours servie, à développer une plus grande activité, mais il leur laisse la main libre et elles peuvent travailler tout à leur gré. Le second agit d'une manière opposée : *la nature est contrainte*, les abeilles sont forcées de faire ce que l'apiculteur demande ; on ne leur laisse pas le choix de le faire ou non. Les abeilles stimulées par la nourriture ressemblent à un homme nageant pour son plaisir aussi longtemps et aussi loin qu'il lui plaît ; dans le cas de l'intercalation de rayons elles ressemblent plutôt à celui qui est tombé dans l'eau et nage aussi et de toutes ses forces, mais pour se sauver.

Les deux procédés se recommandent également par la simplicité de leur application ; mais tandis que même le débutant peut employer le nourrissage stimulant sans courir de grands risques, l'intercalation de rayons est pour lui un glaive à deux tranchants. Elle demande une connaissance profonde de l'abeille et surtout un jugement exact de la force des colonies, sinon de graves inconvénients sont à peu près inévitables. Il n'est donc pas étonnant que les avis sur la valeur de ce dernier procédé diffèrent beaucoup et que nos apiculteurs les plus consommés mettent le commençant en garde contre l'application d'un moyen qui pourrait ruiner ses ruches au lieu de favoriser leur développement. Voyons ce que les traités disent de ce procédé :

M. *Gravenhorst*, éminent apiculteur allemand, dans son manuel : *Der praktische Imker*, le recommande sans réserve, en conseillant d'insérer à la fois deux à trois cadres à feuilles gaufrées dans le nid à couvain d'une ruche contenant huit cadres.

M. *Cowan* conseille « d'insérer un rayon vide au milieu du nid à couvain aussi souvent que l'on trouvera le cadre inséré précédemment rempli de couvain ». Mais il n'oublie pas d'exhorter les apiculteurs à faire bien attention et à ne pas abuser de ce procédé au détriment des colonies.

M. *Bertrand* déconseille cette opération à tous les débutants ; selon lui on peut seulement « lorsque la population est forte, intercaler au centre un rayon préalablement réchauffé à l'une des extrémités ».

M. *de Layens* enfin ne touche pas au nid à couvain et agrandit toujours l'espace par le côté.

L'intercalation des rayons est basée sur cette expérience, qu'une solution de continuité ménagée dans une ruche est comblée bien plus vite dans l'intérieur du nid à couvain qu'à ses extrémités : un morceau enlevé d'un rayon est remplacé au bout de quelques heures (en temps propice), une feuille gaufrée est bâtie en une seule nuit, un rayon vide est rempli en un à deux jours peut-être, etc. Pourquoi cela ?

Le besoin de l'unité est un trait bien prononcé dans la vie de l'abeille. Une abeille par elle seule, qu'elle soit reine, ouvrière ou mâle, n'a pas même la faculté d'exister, elle est une non-valeur ; elle ne peut vivre que comme partie d'un tout formé de la réunion des trois différentes formes des abeilles, qui représentent un seul organisme. Cette unité nous la trouvons déjà dans l'essaim, nous la retrouvons dans le nid à couvain et dans les provisions de miel et de pollen. Si cette unité est rompue pour une raison quelconque, les abeilles s'efforcent de la rétablir le plus vite possible et elles y réussissent, pourvu que le travail nécessaire ne dépasse pas leurs forces. Par l'intercalation d'un rayon, l'unité du nid à couvain est suspendue ; il faut donc préparer les cellules, pondre des œufs et couvrir pour réparer le mal.

Une feuille gaufrée intercalée scinde le nid à couvain en deux et impose aux abeilles une activité plus grande encore. En intercalant une hausse vide entre la hausse remplie et le nid à couvain, on détruit la connexion entre les deux et les abeilles se hâtent de la rétablir, souvent même d'une manière bien étonnante. Si la récolte vient à manquer peu après cette opération, les abeilles vont chercher le miel operculé dans la seconde hausse pour le placer là où il leur faut avoir les provisions, c'est-à-dire immédiatement au-dessus du nid à couvain, dans la première hausse. En automne et vers le printemps,

quand le miel dans le voisinage du groupe, au centre de la ruche, est consommé en grande partie, les abeilles se livrent au même travail : elles transportent les provisions de la périphérie vers le centre.

Si l'on veut comprendre pourquoi l'intercalation de rayons dans le nid à couvain peut amener des accidents funestes, il faut avant tout se rendre compte de la manière dont s'effectue en conditions normales le développement du couvain. Le couvain c'est l'avenir de la ruche, c'est un trésor gardé avec le plus grand soin par les abeilles, car il renferme leurs espérances et décide en premier lieu de leur sort. Il est le cœur de la colonie, dont il stimule l'activité et renouvelle les forces en venant grossir ses rangs, et rend avec usure tous les soins qui lui ont été prodigués. Le couvain est l'image de la colonie, non-seulement parce qu'il nous permet de reconnaître la qualité de la reine et de la population, mais en ce qu'il présente de plus dans sa forme extérieure, pendant une bonne partie de l'année, un accord complet avec la forme du groupe des abeilles. Au printemps, quand le développement du couvain commence, celui-ci a, conformément au groupe des abeilles, une forme sphérique, qui change plus tard en s'allongeant verticalement ou horizontalement. Le couvain demande, comme on sait, une température de 37° C., qui, en février et mars, ne règne pas dans toute la ruche, mais seulement dans le centre de la colonie. La chaleur intérieure est conservée par une couche d'abeilles plus ou moins épaisse selon les conditions extérieures. Au fur et à mesure que la température du dehors monte, le couvain va en augmentant et cela toujours en cercles concentriques. Il s'accroît donc toujours du dedans à la périphérie, si l'on laisse les abeilles se développer tout à fait naturellement. Les rayons du centre se remplissent peu à peu totalement de couvain, pendant que les autres, plus éloignés, n'en contiennent qu'une quantité moindre, diminuant avec la distance du centre en cercles toujours plus petits. Cette couche d'abeilles, destinée à économiser la chaleur et à préserver le couvain d'un refroidissement en l'enveloppant d'un vêtement chaud, peut être observée non-seulement en mars et en avril, par une température peu élevée, mais encore en mai, au retour des froids habituels. Quand une ruche, vers le milieu ou la fin de mai, abonde en abeilles, la température de la ruche entière est assez élevée pour suffire partout au couvain et on trouve alors souvent les abeilles dispersées à peu près également. Mais dès que la température extérieure s'abaissera vers zéro, on verra que les abeilles se sont resserrées et forment un groupe analogue à celui de l'hiver, pour protéger le couvain contre le froid, et leur couche est le plus épaisse là où le danger est le plus grand : en bas et vers le trou-de-vol.

Dans nos ruches, système Bürki-Jeker, s'ouvrant de derrière, il n'est pas difficile de constater que cette couche d'abeilles est le vêtement de la colonie et a pour but de concentrer la chaleur dans l'intérieur du groupe. Si au printemps tous les rayons sont garnis d'abeilles, on aperçoit souvent, en ôtant le coussin de derrière, que la fenêtre-partition est froide au toucher, bien que la ruelle existant entre elle et le dernier rayon contienne beaucoup d'abeilles. La manière dont le rayon est couvert d'abeilles indique sûrement s'il est couvé ou non. Dans le premier cas, le couvain étant sur la face intérieure, les abeilles qui sont sur la face extérieure tout près de la fenêtre restent à peu près immobiles, serrées sur le rayon, et forment un cercle. Elles couvrent

donc les cellules contiguës à celles qui contiennent du couvain, pour maintenir la chaleur. Les cellules vides jouent le même rôle que les doubles fenêtres : l'air enfermé est mauvais conducteur de la chaleur. Dès que la fenêtre est chaude au toucher, c'est un signe infallible que les deux côtés du dernier rayon sont remplis, entièrement ou en partie, de couvain.

Une colonie lors de son développement nous offre donc en général la même image que lors de son repos d'hiver : seulement la température est montée et le vêtement s'est élargi en raison de l'agrandissement du nid à couvain.

Voyons maintenant pourquoi l'intercalation de rayons peut avoir de mauvaises conséquences. C'est parce que fréquemment elle impose aux abeilles une tâche qui n'est pas en proportion juste avec leur nombre et dépasse par conséquent leurs forces. Si, par exemple, une colonie occupant quatre rayons en reçoit un cinquième au milieu du nid à couvain, l'espace est subitement augmenté d'un quart. Donc la colonie doit ou s'étendre et réchauffer l'espace agrandi ou se scinder en deux. Elle choisira le premier expédient et fera le travail nécessaire en y consacrant toutes ses forces. Mais ce n'est pas tout. Au bout de un à deux jours, le nouveau rayon sera rempli d'œufs et trois jours plus tard il faudra nourrir et soigner les jeunes larves, travail très assujettissant.

Pendant ce temps il éclot peut-être de jeunes abeilles, mais pas en assez grand nombre pour pouvoir suffire au surcroît de besogne ; ces jeunes aideront seulement un peu à réchauffer le couvain. Les abeilles adultes, avec les travaux tant intérieurs qu'extérieurs répartis sur leur petit nombre, consommeront rapidement leurs forces et périront avant que la jeune génération puisse les remplacer en nombre suffisant. La progéniture élevée dans des conditions aussi défavorables, mal nourrie et mal couvée, ne peut pas valoir grand'chose : beaucoup de nymphes périssent dans les cellules, de jeunes abeilles récemment écloses, étiolées, sont jetées dehors et les autres, quoique semblant saines, ne possèdent ni la vigueur ni la force de résistance des abeilles élevées en conditions normales. Il est clair que le couvain d'une telle ruche est bien plus accessible aux maladies.

Nous en avons eu un exemple l'année dernière. Le 25 avril, une tempête a causé dans nos contrées une grande perte d'abeilles. Les colonies occupaient alors généralement neuf cadres remplis de couvain. La diminution du nombre des abeilles créa une telle disproportion entre la force des colonies et les soins que demandait la quantité du couvain, que les conséquences se firent ressentir assez gravement, car la loque apparut dans divers ruchers ; j'en ai constaté moi-même un cas dans une de mes ruches à la campagne.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets et quand une disproportion dans la ruche, causée par une perte d'abeilles, peut produire la loque, la même disproportion, causée par l'intercalation d'un rayon, peut avoir des conséquences analogues. Plus l'espace du nid à couvain est petit, plus le danger qui résulte de cette opération est grand. Il diminue avec l'augmentation des rayons et de la force de la colonie : l'intercalation d'un rayon dans une ruche à huit cadres augmente l'espace seulement du huitième, au lieu du quart dans une ruche à quatre rayons. Dans le premier cas, la tâche imposée aux abeilles est moindre de moitié ; elle est même plus petite encore, vu qu'une grande colonie s'accroît plus vite par l'éclosion de jeunes abeilles

qu'une petite. En insérant un rayon dans le nid à couvain d'une ruche populeuse, on ne court aucun risque, mais alors le développement a atteint un degré tel que l'emploi de ce moyen n'est plus nécessaire; quand on voudrait y recourir il est dangereux, et quand il n'est plus dangereux on peut s'en dispenser!

Il y a des cas spéciaux qui demandent l'intercalation de rayons, comme lorsqu'on veut faire bâtir rapidement des feuilles gaufrées ou obtenir des œufs pour l'élevage artificiel des reines; mais en général on fera bien de ne pas employer un moyen qui pourrait nuire. En ajoutant les rayons à l'extrémité du nid à couvain on ne court aucun risque, car le groupe d'abeilles environnant et réchauffant le couvain n'en est pas molesté, et tant qu'il n'est pas occupé par les abeilles l'espace superflu n'est pas réchauffé. En suivant ce principe, on obtient plusieurs avantages importants: on gagne du temps et l'on ne dérange pas les abeilles, on ne leur impose pas une tâche pouvant dépasser leurs forces et entraîner des conséquences funestes. Il est certain que M. de Layens, en remplissant vers la fin d'avril le corps entier de la ruche de cadres vides, prend un chemin beaucoup plus naturel que ceux qui rétrécissent la chambre à couvain et intercalent des rayons au début du printemps.

On a souvent, du côté des fixistes, reproché aux mobilistes d'avoir contribué par leur méthode à la propagation de la loque. Nous avons toujours repoussé ces accusations comme injustes et mal fondées, mais en jugeant bien les faits, surtout ceux que j'ai eu l'occasion d'observer l'année dernière par rapport à cette question, je suis maintenant disposé à croire qu'il y a là un grain de vérité. Soyons sur nos gardes et évitons tous les procédés opposés à un développement naturel; nous n'y perdrons rien et pourrons y gagner beaucoup.

H. SPÜHLER.

A PROPOS D'HYDROMEL

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de signaler aux lecteurs de la *Revue* les deux faits suivants en faveur de l'hydromel.

Il y a quelque temps je me trouvais avec un apiculteur en compagnie d'un pauvre malheureux gastralgique qui doit, depuis de longues années, suivre un régime extrêmement pénible et surtout s'abstenir complètement de *toute boisson alcoolique*. S'il lui arrive par hasard de boire un peu de vin, ne serait-ce qu'un demi-verre, il est pris de terribles crampes d'estomac qui le torturent jour et nuit et ne lui permettent plus pour longtemps d'autre nourriture que du lait. Torturé continuellement alors par la douleur et la faim, il maigrit, il se *cadavérise* en quelques jours. Aussi quelle ne fut pas ma surprise lorsque je le vis trinquer et joyeusement *déguster* son verre d'hydromel!...

Je lui manifestai mon étonnement. Le malade sourit et m'affirma qu'il avait déjà plusieurs fois *essayé* l'hydromel et qu'il n'en avait pas ressenti le moindre malaise. Je doutais de son affirmation, car le malade m'avait mainte fois assuré lui-même que toute boisson alcoolique lui était nuisible. Eh bien, ce jour-là, sous mes yeux, cet homme se grisa tout-à-fait et, bien que je lui fis de fréquentes visites les jours suivants dans l'intention de le suivre de près, mon

scepticisme disparut devant ce fait que notre gastralgique ne fut pas le moins du monde indisposé et je constatais avec plaisir que pour cet estomac difficile l'hydromel est tout aussi inoffensif que le lait.

Je dois aussi signaler le cas d'une femme de 31 ans, dyspepsique depuis de longues années, qui se porte à merveille tout le temps qu'elle fait usage de l'hydromel (le vin n'a sur elle aucun effet particulier). A plusieurs reprises, elle a fait l'épreuve de notre boisson et toujours elle s'en est bien trouvée : à chaque essai ses fonctions digestives se sont améliorées et régularisées.

Que conclure de ces faits, sinon que l'hydromel a sur les organes de la digestion des effets particulièrement bienfaisants (effets dus peut-être au sucre de miel dilué).

Toutefois cette conclusion, tirée de deux observations isolées, ne peut être que hasardée et elle demande confirmation ou rectification. Nous prions donc les lecteurs de la *Revue* qui auraient eu l'occasion d'observer et d'expérimenter à ce sujet de vouloir bien communiquer les résultats de leur investigation.

Dans cette attente, agréez, etc.

MAURICE CHARVOT.

RÈGLES GÉNÉRALES A SUIVRE DANS LA CULTURE DES ABEILLES D'APRÈS LES PRINCIPAUX APICULTEURS AMÉRICAINS

(Extrait du *Bulletin de la Société de l'Arrondissement d'Avesnes.*)

Autant de personnes, autant de sentiments. Ceci, remarque M. Taylor, est vrai chez les apiculteurs comme dans toute autre classe d'individus : mais si nous avons des goûts différents en fait de ruches, d'instruments ou de systèmes de culture, cependant nous pouvons tous apprendre quelque chose des opinions des autres, bien que nous ne soyons pas disposés à suivre servilement leur système.

Les *commençants* devront s'en tenir à deux ou trois ruches, et s'instruire surtout par l'expérience. Pour obtenir d'abondantes récoltes de miel, ils doivent chercher avant tout à obtenir de *fortes colonies* le plus tôt possible en saison : la seule chose requise pour cela, c'est une surabondance de provisions. M. Taylor considère la division du couvain comme d'une utilité douteuse. Si les abeilles sont généreusement approvisionnées, l'abstention de toute manipulation se traduira par un accroissement de population rapide et sans danger.

M. J. Pond fait ses préparatifs pour la récolte pendant l'hiver en disposant ses ruches et ses instruments pour les besoins de l'été. Au printemps, il examine ses ruches et les nettoie. *Il égalise ses colonies* autant que possible : il donne aux faibles du couvain pris aux fortes, unit les orphelines aux autres, mais il préfère relever les faibles en mettant de bonnes reines à leur tête plutôt que d'unir entre elles celles qui ne sont pas orphelines. Les ruches doivent être bien pourvues de nourriture et il avertit les commençants inexpérimentés que la consommation est très grande durant la première ponte du printemps et que les colonies sont exposées à tomber rapidement si elles souffrent de la faim. — *L'élevage des jeunes abeilles* doit se faire à temps pour tirer parti de la récolte. Il faut que les jeunes abeilles aient de 13 à 15 jours

avant qu'elles puissent se livrer au travail. — La parole de Oettl: *Gardez toutes vos ruches fortes* est toujours vraie, aujourd'hui comme autrefois. Beaucoup d'apiculteurs novices sont tentés de l'oublier dans ces temps d'articles patentés: ils sont portés à placer leurs espérances dans ces ruches nouvelles revues et corrigées, mais bien à tort, ce sont les abeilles seules et non les ruches qui produisent le miel.

Voici les conseils de M. Doolittle: Tous les soins donnés aux abeilles, pour être couronnés de succès, doivent être réglés d'après le temps probable de la floraison de la principale fleur mellifère du pays de chacun. Il faut six semaines pour amener une population à un état capable de profiter d'une floraison déterminée. En conséquence, vous réglerez vos opérations sur l'époque de votre récolte. Commencer trop tôt, c'est avoir un grand nombre d'abeilles consommant inutilement en attendant la récolte; se mettre en retard, c'est préparer des abeilles pour consommer et non pour produire. L'apiculteur doit user de *bon sens* avec ses abeilles comme dans toute autre chose, non-seulement en choisissant le temps convenable pour les opérations concernant l'élevage du couvain, mais aussi en usant des meilleures races d'abeilles et des meilleures reines de cette race, puisque *tout dépend d'une bonne reine*, comme aussi de l'intelligence du propriétaire pour arriver à ne rien négliger de ce qui peut conduire au succès, s'il veut que ses abeilles deviennent pour lui *une source de profits*.

M. Josué Bull dit: Bien que nous ne puissions pas forcer l'élevage rapide des abeilles, nous pouvons cependant le favoriser en pourvoyant amplement à leurs besoins pendant le printemps et en les tenant chaudement et confortablement.

M. Bull tient *un livre de notes* de toutes ses colonies, où il donne un numéro à chaque reine et peint ce chiffre sur un morceau de zinc, qu'il fixe sur la ruche habitée par la reine désignée et qu'il transporte sur une autre ruche si elle essaime, ou si elle change de domicile pour d'autres raisons.

Son *travail au printemps* consiste à visiter chaque ruche, quand le temps le permet: alors il enlève les rayons inoccupés, voit à ce que les vides soient suffisants, nettoie les tabliers, rapproche les partitions et remplit les vides extérieurs, entre les partitions et les extrémités de la ruche, de menue paille ou de sciure de bois; il place sur les cadres un coussin bien sec et sous le coussin un *vieux journal* pour retenir la chaleur à l'intérieur; il retient les autres et marque dans son livre de notes *la condition de chaque ruche* et la date de la visite. Contrairement à M. Taylor, M. Bull avec M. Doolittle estime que la division du couvain, faite judicieusement, peut produire d'excellents résultats: le grand danger est la possibilité de voir le couvain s'étendre au-delà de la capacité que les abeilles pourraient tenir chaudement s'il survenait un retour de froid. — *Quand peut-on diviser le couvain?* c'est une affaire de discernement. Il est assez facile de faire périr les abeilles au printemps en faisant continuellement du bruit près d'elles, en les visitant intempestivement par pure curiosité. Choisissez toujours *un jour chaud* pour les examiner, en sorte qu'elles puissent voler durant les opérations; l'apiculteur doit apporter toute son intelligence et son jugement pour savoir combien il faut donner de place aux abeilles et quand on doit le faire, et ce changement dans les conditions des colonies *doit être inscrit* dans le livre de notes dont on a parlé plus haut.

M. Demaree conseille à ceux qui veulent entreprendre la culture des abeilles en grand de choisir tout d'abord une contrée favorable. Il aborde ensuite la difficile question de la *meilleure ruche*, qui est en réalité celle à laquelle on est le plus habitué; mais il insiste sur ce point, qu'une ruche doit toujours être légère, solide et propre à recevoir des hausses, car, ajoute-t-il, ajouter des hausses est essentiel pour obtenir de grandes récoltes de miel de première qualité.

Selon lui, les meilleures abeilles sont les premières métisses d'Italiennes et de noires.

Pour hiverner avec succès et obtenir de fortes populations au printemps, il faut que les abeilles aient *abondance de provisions*, en sorte qu'elles ne réclament aucune inspection jusqu'à ce qu'elles commencent à récolter un peu de miel et de pollen au commencement du printemps. Alors toute évaporation par le haut doit cesser absolument, car les abeilles à cette époque ont besoin de beaucoup d'eau pour le couvain, et l'humidité ne leur est plus nuisible, mais au contraire elle leur est d'un grand avantage.

Les *casiers à sections* ou les *hausses* seront placés avant que les abeilles aient rempli de miel le nid à couvain. Le miel ne sera pas extrait des ruches avant qu'il ne soit *bien mûr*.

M. Demaree est d'avis que chaque apiculteur doit prendre la peine de se créer une vente locale de miel sans aller encombrer les marchands des grandes villes et faire par là diminuer le prix.

Le *miel de qualité inférieure*, expose M. Eugène Secor, est aussi préjudiciable aux apiculteurs que le miel falsifié. Le miel de qualité inférieure provient presque toujours des novices inexpérimentés qui extraient de leurs ruches de l'eau sucrée (du nectar) et non du miel. Au lieu d'un mets délicat, d'un goût fin et parfumé, dont l'arome suave reste longtemps encore après qu'on l'a savouré, on ne vous offre qu'une eau sucrée qui bientôt se change en vinaigre, comme honteuse d'avoir voulu contrefaire une chose qu'elle ne peut égaler. *Pour bien vendre son miel*, il faut qu'il soit bien mûr et soit présenté sous des dehors tels que l'acquéreur soit flatté de le placer sur sa table lorsqu'il reçoit un ami.

Que les débutants s'appliquent à profiter de ces conseils que nous donnent les maîtres, et certainement les résultats les récompenseront abondamment de leurs efforts.

(Traduit du *British Beekeeper*.)

30 janvier 1891.

L. DUBOIS,

curé de Lesquielles-St-Germain.

UNE EXCURSION APICOLE EN SUISSE

(Extrait de l'ABEILLE, organe du Syndicat des Apiculteurs de l'Aube.)

(Suite, voir le supplément de février.)

Le dimanche 4 mai, nous quittâmes Nyon vers les deux heures de l'après-midi, pour aller visiter à Saint-Prex le rucher de M. Warnery, industriel possédant une magnifique scierie mécanique.

Nous arrivâmes à notre but vers les trois heures et nous fûmes reçus, est-ce nécessaire de le dire, avec la plus grande cordialité.

Quels agréables instants passés dans le jardin. Nous étions assis sous de frais ombrages, lorsque M. Warnery nous conta son histoire d'apiculteur. En 1870 ou 1871, il essaya des ruches à cadres, système de Ribeaucourt et Berlepsch; il reconnut vite qu'elles étaient trop petites et absolument insuffisantes pour une bonne récolte; il les détruisit donc et les remplaça, vers 1874, par des Layens et des Dadant, qui, toutes les deux, nous dit-il, présentent leurs avantages et leurs inconvénients.

Aujourd'hui, M. Warnery possède 35 ruches Dadant et dix Layens, dont 20 sont placées en plein air et peuvent être changées de place, et 25 sont installées dans un pavillon en bois, élégamment construit et pouvant contenir 65 ruches. Le rucher de M. Warnery se composera donc, dans un avenir prochain, de 85 ruches à cadres mobiles.

Le pavillon a 21 mètres de longueur et 2^m20 de largeur. Deux ailes de 7 mètres forment, avec le corps principal, deux angles obtus. A chaque extrémité sont établies des fenêtres tournant sur pivot, comme celles du rucher de M. Auberson, et au bas sont ménagées des barbacanes, sorte de chatières, qui permettent aux abeilles tombées sur le plancher pendant les opérations de s'échapper.

La hauteur, sous toit, est de 3 mètres.

Les ruches qui peuplent ce pavillon sont des Dadant jumelles montées sur pieds de 0^m60, éloignées de la paroi extérieure de 0^m10 et communiquant avec le dehors par un couloir que l'on peut ouvrir pour, au besoin, y brosser les abeilles qui se trouvent sur les cadres que l'on retire des ruches. — Ces ruches sont placées sur deux rangs et distantes les unes des autres de 55 cm. — Comme M. Auberson, M. Warnery n'a pas constaté de différence entre le produit des ruches exposées au nord et le produit de celles situées aux autres expositions. — Deux ruches sont placées sur balance et permettent de suivre facilement le mouvement du rucher.

Pour 35 ruches, la récolte a été en 1889, à Saint-Prex, de 750 kil., et cette année a été considérée comme mauvaise en Suisse.

Après la ruche, nous visitâmes l'usine, scierie très importante, qui dénote chez son propriétaire une grande activité. C'est à regret que nous prîmes congé de M. Warnery pour nous rendre à Colombier, ville militaire que nous avions déjà visitée en 1880, peu de temps après l'invasion phylloxérique en Suisse. En route, nous nous arrê tâmes à Bevaix. M. de Coulon, apiculteur distingué, nous fit l'honneur de nous admettre à sa table, servie à l'anglaise. Celui qui devait nous offrir le logis, M. le pasteur Langel, se trouvait là. Longtemps je me souviendrai de cette soirée. Le dîner terminé, nous reprîmes le train, qui nous mena à Colombier, où nous descendîmes. En compagnie de M. Langel, nous gravâmes jusqu'à Bôle, village situé à 7 ou 800 mètres de la gare. Nous fûmes reçus par M^{me} et M^{lle} Langel, et trouvâmes au presbytère la table et le lit.

Le lendemain matin, 5 mai, après un repos bien mérité, nous nous rendîmes à Colombier, pour assister à la réunion générale de la Société Romande d'Apiculture. Cette réunion eut lieu dans une des salles du collège de la ville. Une bonne fortune nous attendait, mes collègues et moi. Nous rencontrâmes, en effet, trois Français, venus tout exprès pour la réunion: M. de Layens, notre maître en apiculture mobiliste, M. l'abbé Truchy, secrétaire de

la Société « l'Abeille Bourguignonne », et M. Godon, apiculteur mobiliste du département de l'Yonne. Il y avait là une dame de la Côte-d'Or, apicultrice vaillante, dont j'ai le regret d'avoir oublié le nom.

La séance de la Société a été ouverte à dix heures et demie.

Après l'examen des affaires administratives, la parole a été donnée à M. de Ribeaucourt, qui traita des plantes mellifères et de la plantation des arbres sur les routes.

M. de Ribeaucourt, parlant de la culture des plantes mellifères, dit que chaque apiculteur peut posséder une parcelle de terre consacrée à ces plantes, mais que le produit à en attendre, au point de vue du miel, est sans importance. Il a remarqué que les abeilles butinent ordinairement assez loin de leurs ruches et que, lorsqu'elles ont commencé à butiner sur une fleur, elles continuent à la rechercher. M. de Ribeaucourt, après avoir développé son idée, conclut que des cultures faites spécialement en vue de la production du miel ne peuvent être entreprises dans notre pays.

Il n'en est pas de même pour les arbres mellifères; certaines espèces produisent beaucoup de miel. Les arbres sont surtout utiles au début de la saison, car ils fournissent aux abeilles, à ce moment, une provision journalière qui excite la colonie, porte la mère à la ponte et permet à la ruche de se développer rapidement. La plantation d'arbres mellifères sur les routes présente donc une utilité incontestable, au point de vue de l'alimentation printanière des ruches. Ces arbres donnent, en outre, divers produits utiles. La Suisse Romande, poursuit M. de Ribeaucourt, possède peu d'arbres sur ses routes; il est donc de la plus haute importance de réclamer la plantation d'arbres utiles. M. de Ribeaucourt développe cette idée au point de vue communal et de la fortune particulière.

Il prétend que les arbres greffés donnent seuls du miel et que les mêmes essences sauvages n'en produisent pas. Il dit que dans les vallées on devrait planter des arbres fruitiers de toutes sortes, et au-dessus de 900 mètres d'altitude des acacias et des tilleuls.

M. de Layens dit que l'érable, qui convient très bien aux terrains secs, est mellifère.

M. Bertrand propose à la Société de demander à l'Administration la plantation d'arbres fruitiers sur les routes. Il cite l'Allemagne comme exemple. Les fruits sont vendus à un adjudicataire, qui paie un gardien à l'époque de la maturité pour préserver la récolte du maraudage. Les agents-voyers de Suisse prétendent, ajoute-t-il, que les arbres nuisent aux routes par leur ombrage. (1)

La parole est ensuite donnée à M. le pasteur Descoullayes, secrétaire de la Société:

M. Descoullayes est un bien agréable causeur. Il avait choisi comme sujet la question de l'hivernage en 1889-90.

La floraison de l'esparcette, dit-il, avait souffert, en 1889, des grandes pluies de mai, qui arrêtaient complètement la végétation et furent considérablement nuisibles à la récolte du miel. Beaucoup de ruches en paille sont

(1) Nous avons vu à Bevaix une route plantée de merisiers dont la récolte, vendue chaque année au profit de la commune, rapporte 3,000 fr., si nos souvenirs sont exacts.

mortes de faim dans le canton de Vaud. Les Valaisans ont fait une bonne récolte, les Neuchâtelois ont été satisfaits. Les ruches à cadres ont aussi souffert de cette mauvaise année, leur hivernage a été, malgré cela, assez bon. La ponte des mères a commencé en janvier, elle s'est continuée en février, mais fut suspendue en mars. En avril, elle a repris et elle a été abondante et régulière. Quelques cas d'orphelinage ont été signalés. Le premier mai des ruches ont commencé à augmenter de poids.

M. Bertrand signale qu'à Nyon ses colonies sont en avance sur les années ordinaires. Il faut attribuer cela, dit-il, à la ponte de janvier, qui a fourni des jeunes abeilles (couveuses) pour l'élevage d'avril et de mai. Il ajoute : il ne faut pas visiter les ruches trop tôt, afin de ne pas provoquer un élevage intempestif. Il attend maintenant la fin de mars pour faire la première visite ; M. de Layens ne la fait guère qu'à la fin d'avril. Il faut pour cela que les colonies soient abondamment approvisionnées lors de la mise en hivernage.

M. de Layens dit qu'il possède deux ruchers : l'un situé dans un jardin, l'autre dans un bois touffu. Il vient de les visiter ; celui du bois possède des ruches renfermant un tiers de couvain operculé en plus que celui du jardin. Les premières ont consommé 3 kil. de plus. Elles ont une avance considérable. L'hivernage sous bois est donc meilleur que celui en plein air.

M. de Ribeaucourt appuie le dire de M. Layens et pense que le développement plus hâtif est dû à ce que les ruches sont à l'abri des vents froids du printemps.

M. Descoullayes conteste l'exactitude de la statistique sur l'hivernage publiée par la *Revue Internationale d'Apiculture*.

M. Bertrand la certifie exacte ; il est appuyé par M. Warnery.

M. Auberson dit que l'on a compté seulement les ruches mortes par suite des fautes de l'apiculteur et pas les ruches simplement orphelines. M. Bertrand ajoute que du moment que les ruches ont bien conservé leurs abeilles, bien qu'orphelines, elles ont bien hiverné.

M. de Ribeaucourt dit que chez lui, à 700 mètres d'altitude, les abeilles supportent bien le froid, même dans des ruches en paille. Ce n'est pas le froid que craignent le plus les abeilles, mais l'humidité. M. de Layens parle de la nécessité d'une forte aération des ruches pendant l'hiver.

La parole est donnée à M. le pasteur Langel, sur les précautions à prendre lors de la première visite. L'apiculteur doit se rendre compte de l'état des colonies, de leurs provisions, etc.... Il faut faire cette visite tardivement et, pour cela, laisser à l'automne de fortes provisions. Une visite hâtive dépeuple la ruche, un certain nombre de vieilles abeilles tombent sur le plateau, ne peuvent regagner les cadres et meurent de froid.

M. de Layens signale les pertes d'abeilles que subissent quelquefois les ruches. Il a vu des colonies perdre 300 et 350 grammes d'abeilles par une grande tempête, c'est-à-dire de 3 à 3500 abeilles.

M. Gübler a ensuite la parole pour la lecture d'un travail fort intéressant sur le pesage des ruches et les observations météorologiques. Le rapport de M. Gübler est plein d'enseignements. Il est accompagné de graphiques fort bien faits. Il conclut à l'utilité de l'établissement de stations d'observations analogues à celles faites à l'Orphelinat de Belmont.

La Société décide d'encourager la formation de stations d'observations.

(A suivre.)

MARCEL DUPONT,

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Au printemps de cette année, M. *Charles Vielle*, apiculteur distingué, à La Chaux-de-Fonds, a donné une conférence « sur l'Apiculture » au Collège de la Bonne-Fontaine. De nombreux amis des abeilles étaient accourus de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Planchettes, de Pouillerel, pour entendre le conférencier dans son intéressante causerie. Le *National Suisse* du 15 avril a publié un compte-rendu très précis et complet de cette dernière. Cet article disait entre autres :

« En terminant, M. Vielle a émis le vœu que sa conférence engage beaucoup de « ses auditeurs à élever des abeilles et à se réunir pour discuter les intérêts voués « à ces insectes, en formant une Section de la Société romande d'apiculture... »

Et plus loin :

« M. Ch. Vielle a soulevé une idée digne au plus haut degré de l'attention des « agriculteurs et de toutes les personnes qui portent intérêt à la prospérité du « pays.

« Plusieurs des auditeurs, à ce que je sais, ont, comme moi, approuvé cette « idée et verraient avec plaisir la formation de la Section d'apiculture. »

Cette heureuse pensée a rencontré un bon écho. Un comité d'initiative, composé de MM. *Vielle*, *Ed. Steiner* et *Lienhardt*, s'est formé, qui a rédigé un projet de règlement et recueilli des adhésions à la Société projetée, puis convoqué, pour le dimanche 23 novembre dernier, une réunion de tous les apiculteurs et amis des abeilles des Montagnes neuchâteloises. Cette assemblée se tint à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, sur le Crêt du Locle ; elle fut bien revêtue malgré le temps pluvieux et défavorable ; tous les éléments s'étaient déchainés ce jour-là. Ce qui n'empêcha pas la réalisation du but poursuivi par le comité d'initiative. L'assemblée unanime se déclara pour la constitution d'une Société d'apiculture, et s'occupa dès lors de la discussion du projet de statuts qui fut adopté avec quelques observations, ce qui fait que maintenant la Société romande d'apiculture aura à exprimer ses vues au sujet de cette nouvelle Section dont nous saluons avec des vœux de prospérité la fondation solide et sérieuse.

L'apiculture a fait beaucoup de progrès ces dernières années, cependant elle en a encore à réaliser, et d'ailleurs cette science doit être répandue le plus possible dans nos régions agricoles. Sous tous ces rapports, la jeune Société rendra de réels services au pays. Elle le désire sincèrement. Et d'après les statuts qu'elle s'est donnés, nous avons tout lieu de croire qu'elle rencontrera la sympathie des uns et les encouragements des autres.

Son comité pour l'année 1891 est ainsi composé : MM. *VIELLE*, Président, élu par acclamation, de La Chaux-de-Fonds ; *LIENHARDT*, du Locle ; *Ed. STEINER*, Secrétaire des travaux publics, de La Chaux-de-Fonds ; *Aug. BÉGUIN*, du Crêt du Locle ; *Adolphe DROZ*, des Endroits ; *NOUGUIER*, Directeur de l'Asile des Billoles, au Locle ; *GROBÉTY*, des Planchettes.

Le siège de la Société est à La Chaux-de-Fonds.

(Communiqué.)

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Mes paroles ont été mal rendues, page 27 de notre Bulletin, et je comprends, jusqu'à un certain point, que vous vous en soyez ému. Veuillez remarquer qu'il ne s'agissait pas du miel de vos abeilles, dont la réputation est bien justifiée, mais des *falsifications* que j'ai remarquées, cette année encore, dans divers hôtels ou pensions suisses. Il m'est arrivé même de me voir servir de la glucose pure en

guise de miel. Ayant fait visite à l'un de vos apiculteurs les plus distingués — je regrette de ne pouvoir le nommer dans la circonstance — il m'a déclaré lui-même spontanément que ce qui fait le plus de tort à vos producteurs, c'est précisément cette falsification ou plutôt cette substitution assez fréquente chez les restaurateurs de l'intéressante république. Vous vous faites probablement illusion en alléguant que cette espèce d'abus y est devenu très rare.

Après ces explications, vous trouverez sans doute, comme moi, que les commentaires exagérés auxquels s'abandonne l'auteur de votre *Causerie*, deviennent hors de propos et je crois pouvoir me dispenser d'y répondre. (1)

Recevez, etc.

Mons, 19 décembre 1890.

Jules DE SOIGNIE.

(1) Cette lettre répond à ce que nous avons dit dans la *Revue* de novembre dernier pour relever un mot de M. D. S. Son auteur nous l'avait adressée, à ce qu'il paraît, pour qu'elle soit publiée, ce que nous n'avions pas compris. Il nous prie, par carte du 22 mars, de l'insérer.

BON EXEMPLE A SUIVRE

J'ai l'honneur de vous signaler un bon exemple à suivre :

M. Guillet, apiculteur à Eteaux, vient de donner gratis, dans la salle d'école d'Eteaux, trois conférences sur la culture des abeilles. Races d'abeilles, mœurs et maladies; description des ruches Layens et Dadant et des ruches en paille; différents usages du miel; hydromel et eau-de-vie; tout a été exposé de la manière la plus claire, à la satisfaction d'un grand nombre de propriétaires d'abeilles venus des communes voisines pour l'écouter.

De plus, le conférencier a distribué gratis 40 kil. de graine de trèfle hybride et s'est mis à la disposition de toutes les personnes ayant besoin de renseignements concernant la culture rationnelle des abeilles.

Nous avons surtout admiré son pavillon de 48 ruches jumelles Dadant.

Nous avons quitté M. Guillet en emportant le souvenir de son dévouement et de son excellent hydromel.

Veuillez agréer, etc.

St-Laurent (Haute-Savoie), 29 mars.

C. BUSSAT.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

J. Borgeaud, président de la Section de Cossonay. Bournens (Vaud), 2 mars. — Nous avons visité rapidement les ruches des sectionnaires de Cossonay qui, impatients, voulaient absolument savoir dans quel état se trouvaient leurs colonies. Toutes vont très bien. Les miennes ont bien hiverné, je n'en ai perdu aucune.

A. Warnéry. St-Prex (Vaud). — Toutes mes ruches sont vivantes, sauf deux ruchettes que j'avais déjà condamnées en automne, vu qu'elles ne contenaient qu'une poignée d'abeilles. Il y a de la dysenterie dans celles dont l'entrée est au nord, cela à cause de leur plus longue réclusion.

L. Frézouls. La Bastide-de-Lévis (Tarn). — Le froid a causé d'assez fort dégâts dans les anciennes ruches vulgaires. Tel propriétaire qui possédait 60 ruches en a perdu 35 et dans presque toutes il a trouvé des provisions en miel. Le pivert s'est mis de la partie, ce qui a aidé à cette mortalité. Tout cela prouve la supériorité des ruches à cadres sur les ruches ancien système.

E. Prétot. Pomoy (Hte-Saône). — Les ruches ici ont assez bien passé l'hiver, quoique nous ayons eu plusieurs jours de suite 30° de froid. Sur 16 ruches, sys-

tème Sagot, j'ai eu un décès, mais bien par ma faute; je l'ai hivernée trop tard et au lieu de rester entre les planches de partitions, les abeilles sont allées se loger entre la paroi de la ruche et la partition, espace qui ne contenait que deux cadres et au plus un kil. de miel.

Nos ruches cette année valent mieux qu'en 1889-90, elles ont largement leurs provisions. J'ai pris 12 kil. de beau miel à un essaim sorti dans la première quinzaine de juin.

Grâce à vos bons renseignements, j'espère malgré les sourires des fixistes avoir bientôt un rucher prospère. Je fabrique moi-même mes ruches dans d'assez bonnes conditions, mais je change de système, donnant la préférence aux ruches Layens.

Que je regrette de ne pas avoir connu la *Revue* plus tôt!

S. Chappuis-Bühler. Ponts-Martel (Neuchâtel).— Malgré les froids terribles que nous avons eu, les abeilles ont généralement bien hiverné (alt. 1000 mètres).

Bernard-Thierry, président de la Société de Montbéliard (Doubs). — L'hiver n'a pas été très favorable à nos ruches, la mortalité a fait des vides aussi bien chez les mobilistes que chez les fixistes, mortalité par suite d'épuisement de provisions. Nos ruches, à l'entrée de l'hiver, se trouvaient populeuses comme pas une année, et pour nourrir tout ce petit monde, la récolte n'avait pas été en proportion par suite des mauvais temps de l'année.

Houël. Sauley-s.-M. (Vosges). — L'hiver dans notre contrée a été désastreux : bien des ruchées ont péri, d'autres sont très décimées. La dysenterie occasionnée par un froid trop rigoureux et la mauvaise qualité des provisions ont fait de grands ravages.

A. Aubert. Begnins (Vaud).— Mes abeilles ont parfaitement bien passé ce rude hiver; ici nous avons eu — 19° C. Mon collègue C., qui avait oublié de calfeutrer ses ruches, a retrouvé également ses abeilles en bonne santé, cependant l'aspect des abeilles est bien différent; celles des ruchées garnies ont l'air plus vigoureux, leurs couleurs sont plus vives et plus brillantes. Nous verrons peut-être mieux la différence plus tard.

Dionet-Hatté. Chéry-Chartreuve (Aisne), décembre. — Ne vous étonnez pas du mot cher que j'emploie en vous écrivant, d'abord tous vos lecteurs doivent devenir vos amis et ensuite j'ai eu l'honneur de recevoir de vous une leçon d'apiculture dans les galeries de l'Exposition de Paris; je ne vous connaissais pas, ce n'est que plus tard en lisant votre numéro de mars que je sus que c'était vous que j'avais eu le bonheur de rencontrer accompagné de M. Blow.

Permettez-moi aussi de vous parler de la ruche que nous employons ici; elle est très simple et contient 12 rayons de 32 cm. de haut sur 30 de large.

Ces rayons nous servent d'abord dans les hausses et ont des montants triangulaires de 15 cm. de haut; la traverse du bas est faite d'une brindille d'osier pelée et de la grosseur d'une plume.

Avons-nous à loger un essaim, alors avec un sécateur nous coupons la traverse d'osier, en gardant 2 à 3 cm. de chaque bout, et en garnissons une ruche, et les abeilles n'ont qu'à continuer à bâtir comme à l'état nature et jusque bon leur semble.

Nous ne nous servons pas de planches de partition et laissons aux abeilles leurs 12 rayons l'hiver.

Cette ruche, connue dans les environs sous le nom de ruche de Villesavoie, a été créée par M. Wafflard, qui s'en sert depuis plus de trente ans et récolte en moyenne 30 kil. de miel par ruche. Mais ce qui fait la qualité de cette ruche, c'est l'emploi d'un surtout: voilà comment l'idée est venue à M. Wafflard:

En 1868, il avait établi un rucher au milieu des bois loin de chez lui et pour se garer des maraudeurs il avait logé ses ruches deux à deux dans de grandes boîtes de 1 m. 20 de long, 50 cm. de large et 55 de haut et bourré de foin de pré

tous les vides; ces ruches lui donnaient beaucoup plus que celles du rucher de la maison, mais des malfaiteurs les ayant culbutées il les rapporta près de chez lui.

Ces ruches continuèrent à donner plus. Ce fait ne pouvait venir que du logement, et depuis ce temps toutes ses ruches sont ainsi logées; elles hivernent mieux, car elles se portent au fond de leur ruche au milieu du surtout et les colonies, se touchant, se réchauffent mutuellement (il est évident que les entrées des abeilles sont à chaque coin du devant du surtout).

Il n'a plus de loque dans son rucher, le développement des colonies est plus précoce au printemps et presque jamais les abeilles ne font la barbe en été.

Si vous trouvez quelque chose à prendre dans les travaux apicoles de M. Wafflart, nous en serons très heureux.

U. Gubler. Belmont (Neuchâtel), 14 février. — Pour l'hivernage de mes Dadant j'ai suivi vos recommandations de laisser assez d'air aux colonies, d'établir une bonne ventilation. J'ai donc garni de feuilles la place entre les partitions et les parois et sur les cadres je n'ai mis que le matelas. Cependant en voyant le froid persister avec une pareille intensité (nous avons jusqu'à -18°C), j'eus peur et je regrettai même de n'avoir pas mis, comme de coutume, quelques couvertures de laine entre les planchettes et le matelas. Aussi c'est en tremblant que le 25 janvier, après la sortie des abeilles, j'ai fait une petite revue. Mais quelle ne fut pas ma surprise de ne trouver que fort peu d'abeilles mortes dans mes Dadant isolées, tandis que dans mon rucher fermé les casiers présentaient de vraies hécatombes. Cependant dans toutes mes ruches sans exception j'avais laissé le trou-de-vol bien ouvert; mais je crois que la couverture des colonies en casiers était trop imperméable, les vapeurs ne pouvaient pas suffisamment se dégager, ce qui aurait été d'autant plus nécessaire que le dernier miel récolté, qui servait de nourriture pendant l'hiver, était décidément de mauvaise qualité. Si les provisions avaient été de meilleure qualité, le besoin de se vider ne se serait pas fait sentir à nos abeilles à un pareil degré, même après une réclusion de deux mois et demi. La preuve en est dans les quelques ruches que j'avais nourries en septembre et qui, vivant de sucre, ont été de beaucoup les plus tranquilles et ne montraient même encore aucune envie de sortir, quand les autres s'agitaient déjà depuis longtemps dehors.

L'automne passé, j'avais bien l'intention de sortir de mes ruches autant que possible de miel noir et de le remplacer par du sucre, mais, hélas, le temps m'a manqué; c'est une bonne leçon pour une autre fois.

X. Tapie. Tournay (Hautes-Pyrénées), 4 mars. — Mon petit rucher, qui n'a rien rapporté ou à peu près en 1890 (année déplorable pour l'apiculture dans nos contrées), est en ce moment dans une situation très satisfaisante et qui permet d'espérer une bonne campagne. L'hivernage a très bien réussi; peu de morts pendant les grands froids, ni même après. Colonies en général populeuses; vivres abondants; ponte reprise à peu près partout. J'ai même trouvé sur les rayons du centre — et relativement en abondance — du miel paraissant tout nouvellement récolté; un de mes collègues a fait une remarque semblable. D'où peut bien provenir ce miel?

Dans la *Revue* 1889, p. 131, M. de Layens raconte une expérience démontrant qu'en cas de besoin les abeilles délayent, en y ajoutant de l'eau, le miel operculé destiné à l'élevage et le transportent dans les cellules avoisinant le couvain, de sorte « que l'apiculteur qui, au printemps, remarque autour du couvain du miel qui paraît nouvellement récolté, ne doit pas toujours en conclure qu'il y a en ce moment du miel dans les fleurs ».

Frère Henri. Orléans, 5 mars. — L'hiver rigoureux que nous venons de traverser a fait périr presque la moitié des paniers d'abeilles dans les environs d'Orléans.

Ces jours derniers, nos abeilles ne perdaient pas leur temps; c'était un vrai

plaisir de les voir rentrer dans leurs ruches, les pattes garnies de belles pelotes de pollen; c'est une preuve que le couvain commence à se développer.

Froissard. Annecy (Haute-Savoie), 27 janvier. — Quel terrible hiver pour nos chères bestioles! Les miennes sont sorties le 24, après deux mois et demi de réclusion absolue. Je n'ai, dans cette circonstance si impatiemment attendue par moi, rien remarqué d'insolite à mon rucher, si ce n'est ma colonie n° 3 (métisses italiennes) qui m'a fourni l'occasion d'une expérience sans le vouloir. Les abeilles ne sortaient pas et faisaient un bruit épouvantable dans le couvercle, sur le matelas-châssis, essayant de passer par les trous de ventilation. Que croyez-vous qu'il y avait?... le matelas, un peu gauche, était béant d'un bout, à trois centimètres des cadres, de sorte que les abeilles ont été exposées tout l'hiver à la température sibérienne que vous savez. Et qu'on vienne dire, après cela, que ces insectes craignent le froid! Décidément, en apiculture comme en toutes choses, le champ d'études est illimité; et vous verrez que dans trois mois cette colonie rendra des points à toutes les autres; le hasard devra bien aux pauvrettes cette compensation.

J. Nouguier. Locle (Neuchâtel), 16 février. — Aujourd'hui pour la première fois depuis le milieu de novembre, quelques abeilles se hasardent à sortir, mais comme il y a encore beaucoup de neige, je ne les stimule pas à le faire, d'autant plus que la bise est forte et froide (altitude 850 m.).

L. Grobéty. Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), 22 février. — Ces jours-ci mes abeilles ont pu faire quelques sorties de propreté; elles n'avaient pu en faire depuis le 17 novembre (93 jours).

Lors même que l'hiver a été très rigoureux (nous avons eu jusqu'à — 23° C.), mes sept colonies sont très vigoureuses; une a l'air d'avoir une légère trace de diarrhée, produite, je crois, par une musaraigne que j'ai vue dans cette ruche le 18 février, premier jour de sortie.

Je laisse les entrées ouvertes de toute leur longueur, 25 cm., mais réduites à la hauteur de 4 à 5 mm. par le moyen de la plaque de zinc, que je condamne fortement par des pitons pour empêcher que les souris ne puissent les soulever. Cependant les musaraignes peuvent passer par un passage réduit à la hauteur indiquée ci-dessus; je n'ai jamais remarqué que ces hôtes incommodes attaquent les rayons, mais ils mangent le corselet des abeilles mortes. Attaquent-ils aussi les abeilles vivantes? Quoi qu'il en soit, ces visites peuvent provoquer chez les abeilles un dérangement d'intestins, à cause de l'agitation produite.

Je crains pour mes colonies qui, en octobre, avaient passablement de couvain, car il est survenu subitement de grands froids (altitude 990 m.).

Etablissement de La Croix. Orbe, 23 février. — A ce que nous pouvons juger actuellement, toutes les ruchées ont bien hiverné, aucune n'a péri, à l'exception d'un essaim de Carniole reçu à la fin d'octobre.

L. Delhomme. Sancoins (Cher), 3 mars. — Mes abeilles ont assez bien hiverné, toutes ont passablement de couvain et rapportent déjà à la ruche beaucoup de pollen.

Pour cette année, je suis muni de tous les appareils de pesage et thermomètre; si cela peut vous être agréable et utile à quelque chose, je vous tiendrai au courant du travail produit au centre de la France.

Nous avons envoyé à notre correspondant un formulaire imprimé pour inscrire ses observations.

Abbé Philippe. Loyes (Ain). — L'hiver a été mauvais pour les fixistes, dont les abeilles avaient peu récolté à l'automne; tel rucher à côté de moi, qui était réputé dans tout le pays pour le grand nombre de ses ruches, en va perdre plus de la moitié.

Nous avons eu — 25° C. au maximum et à quelques cents mètres dans la vallée on a observé jusqu'à — 32°.